

1^{er} novembre 2005

05.181

Motion du groupe UDC**Mesures d'économies structurelles: enfin du concret**

Dans le cadre du budget 2006, le Conseil d'Etat ne propose, à l'exception du renoncement à la Haute école de musique, aucune réforme structurelle, alors que tout le monde est d'accord pour dire que l'assainissement des finances cantonales passe par de telles réformes.

Pour le budget 2007, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les réformes suivantes et de les intégrer dans le budget 2007:

- suppression du bureau des étrangers;
- suppression du bureau de l'égalité et de la famille;
- suppression de la revalorisation automatique des salaires, par exemple après avoir suivi un cours;
- suppression de l'indexation automatique des retraites;
- suppression des allocations familiales complémentaires allouées au personnel des homes ANEMPA;
- adaptation de l'assurance-maternité au droit fédéral;
- suppression du service de la viticulture, avec rattachement des tâches administratives au service de l'économie agricole et rattachement des activités de conseil aux organisations professionnelles;
- privatisation de l'encavage de l'Etat;
- réduction du nombre d'arrondissements forestiers à trois;
- allongement des délais pour les contrôles techniques des véhicules à moteur;
- réduction du nombre de collaborateurs techniques au service des ponts et chaussées;
- privatisation, à titre d'essai, de l'entretien des routes – fauche, balayage, déneigement – dans les zones rurales du district du Locle;
- privatisation des mensurations cadastrales sur le terrain et rattachement des tâches administratives au service de l'aménagement du territoire;
- vente des bâtiments et des terrains sans ou avec un revenu locatif faible (terrains acquis pour les routes, domaines agricoles, etc.);
- augmentation moyenne des effectifs par classe de 1 unité à tous les niveaux de formation;
- suppression des filières de formation ayant moins de dix élèves ou apprentis par année et recherche pour ces cas de collaboration intercantonale;
- prise en compte de la prime d'assurance-maladie la plus avantageuse du canton pour l'aide sociale.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Il est aussi demandé d'intégrer déjà certaines mesures structurelles ci-devant dans les comptes de fonctionnement 2006.

L'urgence est demandée.

Signataires: J.-Ch. Legrix, R. Tschanz, W. Willener, H.B. Chantraine, P. Hainard, D. Haldimann, B. Wenger, P.-A. Storrer, K.-F. Marti, J.-L. Gyger, D. Calame, M.-A. Bugnon, N. Auclair, B. Courvoisier et N. Gsteiger.